

26 avril 2011

Résumé

La balance extrêmement tendue du marché mondial du sucre ces deux dernières années a exercé sur le marché mondial et sur les marchés nationaux une pression extrême résultant en des prix du sucre extrêmement élevés. Les gouvernements ont pris des mesures diverses pour atténuer les effets de ces hausses de prix sur les consommateurs et pour assurer l'approvisionnement. Leurs efforts se sont principalement concentrés sur la politique commerciale appliquée au sucre comme le retrait ou la réduction des droits d'importation et l'ouverture de nouveaux contingents tarifaires, mais certains ont également écoulé du sucre des réserves stratégiques sur leur marché intérieur. Aucun pays exportateur n'est allé jusqu'à bloquer entièrement les exportations mais au début avril le gouvernement du Brésil a envisagé l'éventualité d'imposer une taxe à l'exportation du sucre.

Cette étude se focalise sur la façon selon laquelle les gouvernements ont réagi à ces hausses des prix du sucre. Pour ce faire, les principales politiques commerciales appliquées au sucre en réponse aux prix élevés sur le marché mondial et sur les marchés intérieurs ces deux dernières années sont identifiées et analysées. Dans la deuxième partie, l'étude se penche sur la prolifération des accords commerciaux régionaux (ACR) et en particulier des accords de libre-échange (ALE) dus au manque de progrès des négociations du Cycle de Doha.

Une conclusion-clé est que ce sont surtout les gouvernements des pays importateurs de sucre qui ont ajusté leurs politiques commerciales destinées au sucre, en réduisant les droits de douane pour atténuer le coût des importations ; mais les prix ont néanmoins eu tendance à refléter la volatilité des cours mondiaux. Les Etats-Unis et le Mexique ont été handicapés par leurs systèmes de contingents tarifaires avec pour résultat des primes exceptionnellement élevées (supérieures à la parité du coût d'importation) pour les prix intérieurs de ces pays comparés aux cours mondiaux. Dans l'UE, les prix intérieurs ont été largement dépassés par le coût des importations et la Commission a dû réagir en ouvrant un nouveau contingent tarifaire pour couvrir l'insuffisance des importations de ses fournisseurs préférentiels. En Inde, l'intervention du gouvernement a réussi à modérer la hausse des prix intérieurs, en autorisant notamment l'importation de sucre en franchise de droits, mais avec la production sucrière 2010/11 considérablement supérieure le gouvernement a changé de cap et il a récemment autorisé l'exportation de volumes significatifs. Les accords commerciaux régionaux nouvellement conclus améliorent à des degrés divers l'accès du sucre entre les pays signataires, comme cela est le cas aux Etats-Unis et dans l'UE. Bien qu'il soit clair que la conclusion des accords de Doha aurait un impact significatif sur la politique commerciale du sucre, il est loin d'être certain que les négociateurs parviennent à s'entendre, même après dix ans de négociations.